

FO boycotte le Groupe de Travail SPL du 20 octobre

« Réorganisation des pôles de gestion des consignations – centres de services bancaires – chargés de la relation clientèle »

Dans le cadre de l'action intersyndicale avec Solidaires et CGT, dont le point d'orgue sera la journée de grève du 15 novembre prochain à la DGFiP, **F.O.-DGFiP** a boycotté le GT SPL du 20 10 2016.

Ce GT avait pour objet de discuter de :

- la réorganisation des pôles de gestion des consignations, dans le cadre de l'activité DGFiP de préposé de la Caisse des Dépôts et Consignations,
- des projets à mener dans le cadre de la convention 2016-2021 entre DGFiP et Caisse des Dépôts.

Les fiches transmises pour ce GT sont sans ambiguïté.

Sur la Caisse des Dépôts et la réorganisation annoncée, point besoin d'être grand clerc pour deviner l'extinction programmée de l'activité de préposé de la CdC.

De 14 PGC à 3 en 2018!!!

Depuis 2010, **l'activité de gestion des consignations** a été transférée à 14 pôles (PGC) en métropole. Comme si cette concentration ne suffisait pas, la DGFiP, sous couvert de « taille critique » ou de « consolidation de la mission » veut, en 2018 réduire le nombre à 3 (Nantes + 2 autres à définir).

Quand la DGFiP met en cause le professionnalisme des agents des PGC

Pour F.O.-DGFiP, le démantèlement des structures et des missions au profit de pôles interrégionaux continue, dans la droite ligne de ce que connaissent déjà les collègues des Domaines, de CHORUS, des brigades de vérification et bientôt des services RH et autres fonctions support. La DGFiP n'affiche même plus un minimum de respect pour les personnels. En effet, elle met clairement en cause, au détour d'une phrase, leur professionnalisme : « Le regroupement sur trois pôles en 2018 permet de conduire la deuxième vague de regroupement sur une seule année, ce qui présente l'avantage d'éviter une démobilisation des équipes des pôles appelés à perdre leur activité » !

La DGFiP ose tout et ne s'en cache plus.

Concernant l'activité bancaire CdC regroupée depuis 2015 sur 5 CSB (Centres de Services Bancaires), un bilan idyllique est dressé mais uniquement sur le volet clientèle. Rien ne filtre sur les conditions de vie au travail des agents de ces CSB. F.O.-DGFiP, s'interroge sur ce qui se cache derrière cet oubli : quid de l'impact du déploiement chaotique de SATURNE au sein des CSB par exemple ?

Après la caisse sans numéraire, la DGFiP invente le guichet sans chargé de clientèle !!!

La mission de guichet est maintenue, selon la DGFiP, dans les DRFiP/DDFiP et dans les postes comptables autorisés à assurer la gestion des opérations de la CdC.

Mais pour rationaliser toujours et encore, l'activité des chargés de relation clientèle (CRC), jugée trop disparate selon les tailles des directions, justifierait aussi des regroupements régionaux.

Pour **F.O.-DGFiP**, le contentieux indemnitaire CRC n'est pas encore réglé, que la DGFiP s'occupe déjà de supprimer les missions de dizaines d'entre eux !

Enfin, **F.O.-DGFiP** est sûrement mal informé ou mal intentionné puisque dixit la Direction Générale « le lancement de ce projet n'est pas encore planifié »!

Fidèle à ses résolutions de Congrès, **F.O.-DGFIP** continuera d'exiger l'octroi de moyens suffisants pour assurer la mission CdC avec un niveau de services au moins équivalent à celui du secteur bancaire concurrentiel. **F.O.-DGFIP** condamne la liquidation de l'activité Caisse des Dépôts au sein des directions départementales et régionales.

F.O.-DGFiP interpelle la Direction Générale sur d'autres sujets prégnants pouvant également faire l'objet d'un GT SPL, et plus particulièrement les SAR (Services d'Appui au Réseau), transformés entre les mains de directeurs(trices) zélé(e)s en instruments de chantage éhonté vis-à-vis des comptables SPL (pas de signature de la convention globale SAR = pas d'aide ni de moyens en ERD).

F.O.-DGFiP ne cesse de dire que le PPCR appliqué aux cadres de la DGFiP en fait un outil parfait de caporalisme, les faits nous donnent déjà raison.

LE 15 NOVEMBRE, TOUS EN GRÈVE